



Extrait du Mairie de Petit-Bourg

<http://www.ville-petitbourg.fr/spip.php?article629>

Cérémonie officielle de la fête patronale

- Presse - Discours -

Date de mise en ligne : jeudi 25 août 2011

Copyright © Mairie de Petit-Bourg - Tous droits réservés

DISCOURS prononcé par M. Guy LOSBAR, Maire de la ville de Petit-Bourg

Lundi 15 Août 2011 Palais des Sports Laura FLESSEL

(MONSIEUR LE REPRESENTANT DE L'ETAT,)

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL, MONSIEUR LE REPRESENTANT DU CONSEIL REGIONAL,
MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS REGIONAUX ET GENERAUX,
MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES ET LEURS REPRESENTANTS,**

(MONSIEUR LE PRESIDENT DU SIAEAG)

**MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
MESSIEURS LES REPRESENTANTS DU SDIS, DE LA GENDARMERIE, DE LA POLICE, (DE L'ARMEE)**

MESSIEURS LES ANCIENS COMBATTANTS,

(JE SALUE LES MISS ET LA DAUPHINE DE LA REINE DES AINES, ICI, PRESENTES)

**MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS,
MESDAMES ET MESSIEURS EN VOS GRADES ET QUALITES,
HABITANTS DE PETIT-BOURG, CHERS AMIS, CHERS PARENTS,**

BONJOUR,

J'e prouve chaque anne e, beaucoup de plaisir a vous rencontrer, a l'occasion de la ce re monie officielle de la fe te patronale. C'est pour moi et l'e quipe municipale [que j'ai l'honneur de conduire] un moment privile gie .

Moment de fe te, moment de liesse populaire... la fe te patronale, c'est aussi le rendez-vous des e lus et de la population. **Une occasion unique ou nous pouvons nous retrouver, e changer et communier.**

Je vous souhaite donc a tous la bienvenue. Je salue et remercie particulie rement pour leur pre sence ici, le(s) pre sident(s) et repre sentants des collectivite s, les maires, les e lus, les repre sentants d'administrations, les corps constitue s, les chefs d'entreprises, les responsables d'associations, les fanfares et majorettes et tous ceux qui ont accepte notre invitation.

Mes remerciements iront aussi a l'ensemble des personnels de la ville de Petit-Bourg ainsi qu'aux directeurs, ici pre sents. Chacune et chacun d'entre eux collabore a la mise en oeuvre de l'action municipale. Ils se sont largement investis pour pre parer la fe te afin de vous re server le meilleur accueil.

Che re population de Petit-Bourg,

Je vous accueille e galement en tant que conseiller ge ne ral, puisque vous avez choisi de me reconduire dans mes fonctions en mars 2011.

En cet instant solennel, je veux tout simplement vous dire merci pour cette confiance renouvele e. La mission qui m'incombe est conside rable mais j'honorerai la parole donne e : de fendre les inte re ts de notre commune de sorte que Petit-Bourg devienne un territoire prospe re, attractif, gagnant.

Je vous remercie since rement d'e tre venus aussi nombreux. Cela te moigne de votre attachement a notre commune et du souci que vous portez a son de veloppement.

Le de veloppement que nous avons choisi comme the me central de la fête cette anne e. Au travers du programme propose pour cette e dition 2011, nous avons voulu re pondre aux attentes de toutes les couches de la population, de toutes les ge ne rations, de tous les petit-bourgeois. Et ce, avec la participation des associations locales.

L'ambition que nous avons eue pour la fe te, est celle qui nous guide au quotidien.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique ge ne rale de la Ville, nous menons des actions sur le terrain, de veloppons des projets d'envergure pour Petit-Bourg, pour sa population... en collaboration avec les forces vives de la commune.

Mesdames et messieurs,

Cette ambition suppose que nous fassions preuve de dynamisme [il est vrai] **mais surtout de me thode.**

S'il est vrai qu'une maison doit avoir des fondations solides pour re sister aux ale as du temps, une Commune pour se de velopper durablement, doit-elle aussi reposer sur un socle solide.

Et cela nous l'avons inte gre dans notre fonctionnement de s 2008 afin que Petit-Bourg retrouve sa se re nite et sa cre dibilite .

Nous voulions que notre commune jouisse d'une situation financie re saine. La 1e re partie de notre mandature a e te consacre e a **l'assainissement des finances de la Ville.**

Nous avons he rite d'un de ficit de pre s de 6 millions d'euros, il e tait urgent que nous re agissions. Nous avons proce de a un inventaire qui a re ve le des dysfonctionnements et des manquements en matie re de gestion. Afin de pallier ces insuffisances, **un plan de redressement** assorti de mesures drastiques a e te mis en place. Il a permis **le retour a l'e quilibre en 2010**

sans qu'il y ait d'augmentation des taux d'imposition locaux. *Compte administratif*

Pour parvenir a ce re sultat et instaurer une nouvelle dynamique, **nous avons re organise l'administration communale.** Il s'agissait pour nous, de re pondre plus efficacement aux besoins des administres et aussi aux de sirs d'e volution des agents (lorsque cela e tait possible).

Je tiens à souligner également que la gestion des ressources humaines présentait des lacunes importantes. En 2008, on constatait que les notations n'avaient pas été effectuées depuis 5 ans, l'absence de procédures communes notamment en ce qui concerne la passation des marchés publics, un déficit en matière de formation professionnelle, de gestion des congés annuels...

Depuis **nous avons doté la collectivité de nouveaux outils**. Par exemple, le logiciel courrier afin de diminuer le flux de papiers envoyés entre les différents services et de gagner en réactivité. Autre exemple, l'adoption du règlement informatique pour la passation de marchés publics.

Plusieurs actions ont été menées de front en 2009 et 2010, afin de **regulariser la situation de certains agents** en matière de rémunérations et de statuts et d'inscrire la collectivité dans une **de marche de professionnalisation**.

Une meilleure gestion des congés annuels a été mise en place de bouchant sur un suivi plus dynamique et approprié et une meilleure visibilité. La collectivité a élaboré un plan et consacré un budget spécifique pour **la formation des agents**.

Enfin, **l'une de nos priorités a été la révision du régime indemnitaire**. Ce document est, à ce jour, en grande partie achevé et fait l'objet de discussion avec les partenaires sociaux. La mise en place effective en janvier 2012, se traduira par une évaluation plus régulière des agents sur la base de critères portant notamment sur l'atteinte des objectifs, leur implication et leur performance globale.

En termes de conditions de travail et d'implantation des services, la collectivité fera des efforts considérables. Certains bâtiments publics ont déjà été concernés par des travaux de remise aux normes. Mais le projet qui mobilise notre attention, est celui de la construction d'une **cité administrative à Courbaril**.

De la méthode, il nous a en fallu pour pouvoir répondre aux urgences du terrain. Après l'inventaire et l'évaluation, nous avons planifié nos actions et fixé des priorités.

C'est ainsi que depuis notre arrivée, **des travaux routiers ont été réalisés** dans plusieurs sections (Fougères, Arnouville, Duquerry, Barbotteau et bien d'autres) et dans le bourg. Chaussées, trottoirs et assainissement : nous avons porté un souci particulier à traiter ces routes de façon globale.

Je tiens à souligner que certains de ces travaux sont réalisés avec le concours du Conseil Général, voire entièrement financés par ce dernier.

Président GILLOT, je voudrais te remercier et saluer les efforts de la collectivité départementale pour l'amélioration du réseau routier de Petit-Bourg.

À ce propos, j'invite toute la population à la livraison des travaux de la route de Fontarbie, *le 02 octobre prochain*.

Avec notre partenaire, le SYMEG, nous répondons également aux problèmes d'électricité. Dans ce cas aussi, les priorités ont été définies. Parmi les zones sensibles qui ont bénéficié d'une extension de réseau, je citerai Bergette, Carrière, Perrou/Cafetière et actuellement, à Pointe-à-Bacchus (comme les travaux devant le Palais en tête moignent).

En ce qui concerne le réseau d'eau, nous avons obtenu du SIAEAG qu'une nouvelle station de purification soit construite à Saint Jean. La capacité de l'actuelle station est insuffisante, nous avons d'ailleurs effectué une étude de 100 000 euros pour cela. *Les travaux devraient être terminés au dernier trimestre 2011.*

Le quotidien, c'est notamment :

- **celui de la jeunesse, des personnes âgées,**
- **c'est celui des associations, de ceux qui font notre fierté par leurs résultats sportifs,**
- **le quotidien, c'est aussi celui de ceux qui garantissent notre sécurité .**

Ainsi, nous avons **remis aux normes de sécurité tous les établissements scolaires** de la ville. Pour répondre à la question du sur effectif à Daubin. Nous avons construit une extension, opérationnelle dès la rentrée 2011/2012. Elle sera inaugurée le 02 septembre avant l'entrée en classe des élèves.

Au-delà pour les écoles qui présentent un danger en cas de séisme, une réflexion de fond est menée.

Montebello sera reconstruite cette année. Les élèves seront accueillis à Carrière. En ce qui concerne les écoles Mixte II et de la Lezarde, nous sommes encore à la **recherche de foncier**. Plus particulièrement, pour la Lezarde, les difficultés sont liées à la topographie du secteur et le PPR (plan de prévention des risques) qualifie la majorité des terrains en zone bleue.

Conformément à mes engagements, je répondrai à la problématique de **l'accueil de nos quelque 300 collégiens scolarisés à l'extérieur** de Petit-Bourg.

Je tiens également à souligner que **le recteur du collège Félix EBOUE**, attendu depuis tant d'années, **sera livré à la rentrée 2012.**

Les jeunes sont au cœur de nos préoccupations. Nous avons **mis en place des chantiers d'insertion** afin de répondre à leurs attentes en matière d'emploi. Plus de 100 jeunes ont ainsi été recrutés. Nous travaillons sur ce volet, avec les associations Chant'Insert et IRAFOR.

En interne, **nous engageons des emplois vacances**, singulièrement sur la période juillet-août. Cette année, 200 jeunes ont bénéficié du dispositif.

Pour ce qui est de l'accompagnement et de l'orientation, **nous mettons en place la Maison de l'insertion et de la jeunesse, à Courbaril**. L'espace sera inauguré le 21 septembre de cette année.

Il s'agira d'un véritable **service de proximité, complémentaire au Point Information Jeunesse, qui s'inscrit dans une démarche partenariale** avec la Mission Locale, l'ADI, le Pôle Emploi et les autres partenaires institutionnels. La ville proposera au public toute l'information utile sur l'emploi, la formation, les métiers, les entreprises. Mais aussi, l'information relative à la culture et au sport.

Notre quotidien, c'est celui des acteurs associatifs qui œuvrent au développement de notre territoire...

C'est bien là un sujet qui nous tient à cœur : le **développement de la culture et du sport** au travers de l'activité de nos associations. C'est en ce sens que **nous avons consolidé les liens qui les unissent à la Municipalité** en augmentant les subventions, en renforçant notre soutien logistique ainsi que l'accompagnement administratif. Mais aussi, en les faisant participer aux manifestations sur lesquelles nous sommes partenaires telles que la KARUJET ou

que nous organisons.

Nous avons initié aussi des manifestations de die es, qui ont un vif succe s aupre s du public : **le village ainsi que le concours des associations**. Pour la 1e re e dition, les trois associations laure ates ont remporte un **prix de 10 000 euros chacune** pour mener a bien leurs projets autour du the me « Agir pour l'environnement ».

Cet engagement citoyen propre aux acteurs associatifs, nous avons choisi de le re compenser. C'est pour cela que nous avons honore aujourd'hui Claude EZELIN, ancien pre sident de l'association KALANDA. Et le week- end dernier, Madame TELBOIS, pre sidente de l'e cole des Parents, a la Le zarde.

Nous respectons l'abne gation, les efforts consentis et les re sultats obtenus. Je me dois donc e galement de profiter de l'occasion qui m'est offerte pour **saluer les performances de tous les sportifs de la commune ainsi que des clubs qui ont e te titre s cette anne e**. Une ce re monie vous sera re serve e au mois de de cembre afin de re compenser votre travail.

Comme nous l'enseigne nos Ai ne s, rien ne s'acqie re sans peine et vous l'avez tre s bien compris. Parce qu'ils ont consacre leurs vies a permettre que les no tres soient meilleures, nous ne les oublions pas.

Dans le cadre de la politique sociale de la ville, nous avons ame liore leur quotidien. En commenc'ant par le **service de portage de repas**, qui leur est de sormais propose de janvier a de cembre. Ce service sera couplé avec le **portage de livres et la mise en place d'un taxi social**.

La collectivite travaille a la constitution d'un **Re seau Sante** . Une premie re re union a eu lieu avec les professionnels du secteur. Ils sont au centre du dispositif d'information, d'assistance et de soins. Ils permettront a la Municipalite de repe rer plus efficacement les publics vulne rables. Ils ont e te se duits par cette ide e et ont affirme leur volonte de voir ce projet aboutir dans les meilleurs de lais.

Le dynamisme de la ville se traduit aussi par **la construction d'un EHPAD** (e tablissement d'he bergement pour personnes âge es de pendantes) a Saint-Jean. Sur ce dossier, nous be ne ficions de l'accompagnement du Conseil Ge ne ral pour la re alisation, et la gestion sera assure e par un intervenant prive .

Enfin, je le disais tout a l'heure : « le quotidien, c'est aussi celui de ceux qui garantissent notre se curite ». Pour faire face a la recrudescence de la de linquance a laquelle tous les maires de Guadeloupe sont confronte s, nous avons instaure une **re union mensuelle entre la gendarmerie et la police**. Ces re unions ont pour but de mutualiser les informations et de coordonner l'action des uns et des autres sur le terrain.

Afin de gagner en efficacite , **la collectivite installera des came ras de vide o surveillance dans les zones juge es sensibles**, notamment aux abords du colle ge et du lyce e. Nous renforcerons les effectifs de 04 policiers et ouvrirons une antenne a Prise-d'Eau au mois d'octobre.

Population de Petit-Bourg,

A mi mandat, nous abordons une e tape importante de la mission que vous nous avez confie e : **la priorite est donne e aux grands projets**, tout en re pondant a vos pre occupations quotidiennes et en conservant une rigueur de gestion exemplaire.

Je lance un appel solennel à tous les petit-bourgeois pour qu'ils s'associent à cet élan, qu'ils participent aux consultations mises en oeuvre ; mais aussi à nos partenaires naturels : la Région, le Département ainsi que l'Etat pour qu'ils nous accompagnent dans cette marche.

Chers administrés,

De s le de but de notre mandature, nous avons affirmé notre volonté de faire de la ville de Petit-Bourg, une ville de progrès, une ville d'avenir, une ville qui bouge.

27 projets structurants seront révisés et redessineront les contours de notre ville. Et même si pour l'essentiel, ils s'implanteront dans le bourg et sa périphérie ; la dynamique d'activités qui sera créée, concernera chaque quartier, chaque foyer, chaque habitant.

Il ne m'appartient pas aujourd'hui de faire le catalogue des futures réalisations mais de vous exposer les grandes lignes des plus importants d'entre eux.

Pour ce qui est de l'animation du territoire, nous manquons cruellement d'infrastructures performantes.

En matière de promotion de la culture d'abord, les travaux en vue de la **renovation et requalification de la bibliothèque de la Lezarde, de l'école ménagère, de Vernou Palace, l'aménagement du foyer de Carrière** débuteront courant 2012. La salle de Bergette sera inaugurée le *11 novembre 2011*.

De sport et de loisirs ensuite, le premier chantier concernera **la construction du complexe Gae I Monfils, toujours à Colin**. L'équipement s'étendra sur plus de 13 000 m², comprenant : cinq courts de tennis, un dojo, un espace d'échauffement, un espace tennis de table et un club house et offrira des services performants pour les entraînements et la tenue de compétitions de haut niveau.

Le second projet porte sur **la construction d'un complexe de loisirs régional à Colin**. En vue de mesurer sa viabilité, la collectivité a lancé une étude de faisabilité économique et d'intérêt touristique.

Enfin, **une piscine sera implantée au stade municipal Jean NAFFER**. Après la réussite de l'opération « effet mer » en 2009, en 2010 et encore cette année, nous sommes convaincus que cela répondra à un besoin réel de la population. Besoin que nous entendons satisfaire dès l'année prochaine, une fois la phase administrative achevée.

Nous avons inscrit au calendrier de nos grands projets, **l'aménagement de la plage de Viard**, un site qui accueille chaque année, de nombreuses manifestations parmi lesquelles la KARUJET, les Rondes Vertes ainsi que les pratiquants d'activités sportives telles que le kite surf, le kayak, la course à pied etc.

Le programme d'études a été lancé. Les résultats devraient permettre la mise en oeuvre d'un schéma de programmation qui projettera les aménagements nécessaires à l'amélioration du site. Nous nous sommes fixés pour objectif que ce projet soit inscrit cette année, au programme opérationnel 2007-2013, avec l'appui de l'Etat, de la Région et du Département.

Enfin, **le projet phare de notre mandature sera celui de la création du port de plaisance multifonctions de la Vinaigrerie**, dont le coût de réalisation est estimé à plus de 20 millions d'euros. Il sera pour notre commune, un

ve ritable levier économique. La SEMSAMAR a été retenue comme Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et nous apporte depuis son expertise sur les plans administratif, financier, juridique et technique.

Cette collaboration nous a permis de **présenter un scénario à la population le 17 juin dernier**. Le dossier d'autorisation sera de pose auprès des services de l'Etat, d'ici de cembre 2011. Les études préliminaires à ce stade du projet sont conduites afin de dimensionner les futures infrastructures portuaires et de permettre la réalisation de l'ouvrage dans une perspective durable d'aménagement, garante de la préservation des qualités paysagères de la façade littorale et des écosystèmes.

Je tiens à souligner qu'avant la réalisation de ce projet, le littoral sera aménagé. La première phase concernera la bande allant de Sarrault à la Pointe-a-Bacchus. Les travaux débuteront en *mars 2012*.

Chers administrateurs,

Afin de mener à bien ses différents projets, nous avons entrepris un vaste chantier visant la planification territoriale et l'aménagement raisonné du territoire de Petit-Bourg. Conformément à la loi SRU du 13 de cembre 2000, nous élaborons notre **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.

Nous avons demandé à l'Etat de prescrire **la révision du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)** et avons entamé dès le mois de mai, la phase de concertation avec la population dans les secteurs les plus exposés : Arnouville, le Bourg, Prise d'Eau, Carrière...

Par la suite, ces documents de planification s'inscriront dans une logique de développement de territoire plus large.

Comme vous le savez, **Petit-Bourg est adhérent à la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre** qui a été créée en janvier et que j'ai l'honneur de présider depuis le mois de février. Au sein de la CANBT, les élus de Deshaies, Sainte-Rose, Lamentin, Pointe Noire et de Petit-Bourg travaillent déjà à faire de **notre territoire, un bien commun**. Mais s'il est vaste, il n'est pas inépuisable. Alors si nous voulons y habiter, travailler, nous promener, nous divertir, nous déplacer facilement tout en préservant son caractère et ses beautés, il faut veiller à son organisation cohérente.

Le projet pour notre territoire sera fondé sur une vision à long terme. Il sera l'expression d'une volonté d'anticipation et d'une mise en cohérence de l'évolution du territoire, autour des grands thèmes tels que : l'habitat, les déplacements, la protection de l'environnement, le développement économique...

Parmi les projets déjà en cours au niveau de l'intercommunalité, je citerai notamment, la mise en place d'une pépinière d'entreprises, au développement de la zone économique de Colin mais aussi la construction d'une déchetterie et la mise en place d'une brigade intercommunale pour le tri sélectif et le ramassage des encombrants. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) fixera de façon générale, les grandes orientations et les choix stratégiques. Il établira les conditions nécessaires à un aménagement global et harmonieux du territoire.

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

Je vous le disais en introduction : **l'équipe municipale a choisi de mettre son dynamisme au service du développement de Petit-Bourg**.

**Nous avons choisi re solument le parti de l'optimisme, celui de la volonte d'agir.
Avec vous, nous avons choisi d'imaginer le futur.**

Et c'est sur cela que je conclurai mon intervention :

Avec VOUS,

POPULATION, ASSOCIATIONS, PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET PRIVES, PERSONNEL COMMUNAL,

Nous choisissons re solument le parti de la confiance et de l'espoir, en continuant a construire ensemble un Petit-Bourg qui pense au pre sent en matie re de solidarite , du vivre ensemble ; Une commune qui pense a l'avenir par ses investissements et un territoire ou tous ensemble, avec cette passion partage e pour l'inte re t ge ne ral, nous serons les acteurs de notre futur...

J'ai confiance !

**CONFIANCE EN LA CAPACITE DE CHACUN D'ENTRE
NOUS, D'AGIR... POUR NOTRE COMMUNE.**

**CONFIANCE PARCE QUE PETIT-BOURG, CETTE VILLE MAGNIFIQUE QUE NOUS AIMONS, PORTE EN ELLE
DES RESSOURCES PUISSANTES.**

**CONFIANCE CAR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE NOTRE VILLE EST POSSIBLE PARCE QU'IL REPOSE
SUR UN VRAI PROJET.**

**CONFIANCE EN NOTRE CAPACITE DE FAIRE LE CHOIX DE L'ENGAGEMENT, D'UN PETIT-BOURG
GAGNANT... DANS UNE GUADELOUPE RENOUVELEE, DEVELOPPEE, DYNAMIQUE ET AUDACIEUSE.**

OUI, J'AI CONFIANCE !

Merci de m'avoir e coutée